MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 04-08-2025
Dossier complet le : 05-08-2025
N° d'enregistrement : 004832/KK P

1 Intitulé du projet

Centrale photovoltaique au sol a Belmont (39)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: SOLCOMTOIS ENR

Raison sociale: Solcomtois EnR

N° SIRET: 92888986400015

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: VAN HAESEBROECK

Prénom(s): Mathieu

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'une centrale photovoltaique au sol a Belmont dans le Jura. Surface totale de la parcelle cadastrale concernee par le projet : 14,6 hectares Surface cloturee : 0,94 hectare Installations : 1 600 modules photovoltaiques repartis en tables fixes orientees a 15° vers le sud - surface projetee des panneaux : 4100 m² 1 poste electrique a l'entree du site au sud-est - surface 18 m² Piste cree pour circulation interne sur 200 metres lineaires Installation cloturee (cloture de 2,5m de longueur et de 2m de hauteur, avec une surelevation de 10 a 20cm pour le passage de la petite faune. Grillage maille souple simple torsion) et munie d'un portail d'acces au sud Puissance installee : 999 kWc Production annuelle estimee : 1,2 GWh

4.2 Objectifs du projet

Production d'energie electrique d'origine renouvelable par un dispositif solaire photovoltaique. Injection de l'energie produite sur le reseau public d'electricite

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Ce type de chantier est generalement prevu pour une duree de 6 mois mais peut varier selon les approvisionnements de materiel notamment. A Belmont, il est prevu un calendrier de travaux du type : - Septembre 2026 : o Lancement du chantier, o Debroussaillage, pose de la cloture, amenagement de la piste (3 a 4 semaines), - Octobre a decembre 2026 : o Tranchees et pose du raccordement electrique interne (3 a 4 semaines), o Montage des structures porteuses (4 a 6 semaines), o Pose des modules photovoltaiques (4 a 6 semaines), - Janvier 2027 : o Implantation du poste electrique (1 a 2 semaines), o Raccordement electrique externe (duree selon ENEDIS), - Fevrier 2027 : o Tests et mise en service Ce calendrier previsionnel est susceptible d'evoluer selon le delai d'obtention des autorisations administratives (urbanisme, raccordement, etc) mais, comme indique dans la note de presentation du projet, les travaux de preparation du site ne seront pas menes pendant la periode de sensibilite pour les especes (avril a juillet).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Exploitation prevue pour une duree de 30 ans. Exploitation prevue par supervision des performances energetiques de la centrale. Maintenance preventive et curative realisee regulierement a raison d'une visite trimestrielle au minimum. Entretien annuel de la vegetation sous et entre les tables photovoltaiques par fauche mecanique. Chantier de demantelement a l'issue de la periode d'exploitation pour restituer au proprietaire le terrain dans son etat initial. Retraitement ou valorisation des materiaux issus du demantelement (panneaux photovoltaiques, structures en acier, appareils electriques).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Declaration prealable de travaux en application de l'article R 421-9 alinea h

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cloturee Surface projetee des panneaux Surface de piste renforcee Surface du poste electrique Puissance installee Surface totale de la parcelle concernee par le projet	(0.94, hectare) (4100, m²) (1000, m²) (18, m²) (999, kWc) (14,6, hectares)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité : Belmont

Code postal : 39380 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 5°35'52"E Lat. : 47°0'56"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site se trouve en zone N du PLUi du Val d'amour.

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☑	☐	ZNIEFF 2 « Vallee de la Loue de Quingey a Parcey »
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	Commune soumise au PPRi de la Loue
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	approuve en 2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☑	☐	ancienne graviere
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	PPRi de la Loue. Le site se situe en zone rouge du PPRi. D'apres le reglement, sont admis « les batiments et installations techniques strictement necessaires au fonctionnement des services publics s'il est demontre par le demandeur que le projet ne peut pas se faire dans une zone d'alea plus faible qu'avec des contraintes techniques et financieres importantes. ». Le projet se conformera
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Circulation d'engins de chantier et de camions de livraison en phase de construction. Trafic total estime a une vingtaine de camions.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	Certaines phase de chantier peuvent s'averer bruyantes (battage des pieux notamment). Chantier exclusivement mene en journee et en dehors des week-ends et jours feries
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La realisation et l'exploitation du projet integreront les mesures suivantes : - Mise en place d'une cloture permeable a la petite faune susceptible de traverser le parc photovoltaique, - Preparation initiale du chantier et travaux courants d'entretien de la vegetation realises en dehors de la periode de nidification des oiseaux (avril a juillet). En cas de risque d'atteinte a la biodiversite, le maitre d'ouvrage mandatera un ecologue pour confirmer l'absence d'incidence des travaux sur la faune, - Limitation de l'occupation de l'espace au strict necessaire pendant la phase chantier afin de preserver les milieux naturels jouxtant la zone de projet, - Elimination dans les filieres de retraitement adaptees de tout dechet retrouve sur site, - Le cas echeant, gestion des especes exotiques envahissantes selon les regles de l'art, - Choix de materiaux (pistes, structures metalliques) et de couleurs (poste electrique, cloture) adaptes a l'environnement du site, - Realisation des travaux du lundi au samedi et en journee. Le calendrier de chantier sera communique a la commune et aux riverains en avance, - Entretien de la vegetation par fauche, - Maintenance preventive et curative de la centrale et mise en place d'un systeme d'alerte des secours en cas de sinistre. Ces mesures constituent les mesures qui seront mises en place dans le cadre du projet. L'application de ces mesures reduit encore les incidences potentielles de cette installation sur son environnement. Les incidences residuelles sont non significatives.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du choix du site, des faibles enjeux environnementaux et de leur prise en compte dans la conception du projet, le projet s'integre pleinement dans son environnement et ne presente aucune incidence residuelle significative. Il ne necessite pas la realisation d'une evaluation environnementale plus complete.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom VAN HAESEBROECK

Prénom Mathieu

Qualité du signataire President SOLCOMTOIS ENR

À Lyon

Fait le 04-08-2025

Signature du (des) demandeur(s)